

Paris, le 20 avril 2015

# 196<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO

Allocution de  
Son Excellence Madame Michaëlle Jean  
Secrétaire générale de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi

Merci, Monsieur le Président du Conseil exécutif, cher Mohamed Sameh AMR, merci Monsieur le Président du Groupe des ambassadeurs francophones, cher Kalhil KARAM, pour votre invitation à venir m'exprimer, aujourd'hui, devant les membres du Conseil exécutif de l'Unesco à l'occasion des 70 ans de la création de cette grande Organisation.

Cette création, vos pays respectifs y ont contribué de manière décisive, puisque l'Egypte et le Liban comptaient parmi les 20 Etats qui ont permis, par leur ratification, l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif de l'Unesco.

Je veux aussi rappeler que l'Egypte a donné à la Francophonie, en 1997, son premier Secrétaire général, un grand Secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. Et le Liban a accueilli, en 2002, un grand Sommet de la Francophonie, un Sommet qui a conduit notre communauté à vouloir mobiliser le monde en faveur de la diversité culturelle et du dialogue des cultures, après le grand choc des attentats du 11 septembre 2001.

La Francophonie et l'Unesco en ont senti, ensemble, l'urgence et ont conduit, ensemble, cette réflexion qui a permis, notamment, l'adoption de l'importante Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dont nous célébrons, cette année, le dixième anniversaire.

C'est la deuxième fois que j'ai l'honneur de m'exprimer devant les membres du Conseil exécutif de l'Unesco.

La première fois, c'était en 2009. J'étais alors Gouverneure générale et Commandante en chef du Canada. Mais par-delà ces prises de parole, les liens forts qui me lient à l'Unesco font que je me sens, ici, chez moi, particulièrement depuis ce jour de novembre 2010, où vous m'avez offert, Madame la Directrice générale, très chère Irina Bokova, l'immense bonheur, l'immense privilège de pouvoir apporter mon concours à la reconstruction de mon pays natal, en qualité d'Envoyée spéciale de l'Unesco pour Haïti.

Un pays alors lourdement endeuillé, un pays exsangue suite au tremblement de terre meurtrier qui l'avait ravagé quelques mois auparavant. Un pays et une population qui, malgré l'acharnement du sort, n'ont jamais laissé s'éteindre la flamme de l'espérance, allant même jusqu'à la raviver dans les moments les plus sombres.

C'est donc véritablement de l'intérieur que j'ai pu mesurer combien l'Unesco pouvait, par des actions concrètes, entretenir cette espérance en apportant une contribution majeure à un plan de développement humain, inclusif et durable, en renforçant les capacités de gouvernance, en

travaillant à la fondation d'un système d'éducation de qualité, et à la préservation et reconstruction des œuvres et infrastructures culturelles, et des trésors patrimoniaux.

C'est véritablement de l'intérieur que j'ai pu mesurer la capacité de l'Unesco à rassembler et coordonner les efforts aux côtés de l'Etat haïtien et de la société civile. Sa capacité, aussi, à travailler dans un esprit de partenariat et de synergie avec d'autres organisations internationales, et notamment avec l'Organisation internationale de la Francophonie, qui s'est, elle aussi, très tôt mobilisée pour Haïti sous l'impulsion du Secrétaire général Abdou Diouf.

J'ai vu, en Haïti, l'Unesco et la Francophonie, deux organisations sœurs à l'œuvre.

Et je veux réaffirmer aujourd'hui cette sororité, devant vous, en qualité de Secrétaire générale de la Francophonie. Du reste, nous nous rencontrerons bientôt, chère Irina, pour dresser le bilan de notre coopération, mais surtout pour trouver les moyens de tirer plus de bénéfices encore de la proximité, des affinités qui caractérisent les relations entre l'Unesco et la Francophonie.

En effet, l'Unesco et la Francophonie, c'est d'abord le partage de principes et de valeurs au service de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine.

Ce rêve, cette aspiration légitime de tous les peuples d'instaurer un monde plus juste, plus libre, plus prospère, plus pacifique, à travers une meilleure connaissance et compréhension de leurs différences, à travers le développement d'une coopération active et d'une solidarité intellectuelle, dans un esprit de mutuelle assistance, ont tout à la fois inspiré la création de l'Unesco, au lendemain d'une guerre mondiale meurtrière, et celle de la Francophonie, au lendemain des indépendances africaines.

L'Unesco et la Francophonie, c'est aussi le partage d'une conception exigeante et ambitieuse du multilatéralisme.

Les crises économique, politique, sociale, culturelle, sanitaire ne connaissent pas de frontières. L'isolationnisme, le protectionnisme, le chacun pour soi n'empêcheront pas les instabilités de se propager. Bien au contraire, c'est en se retranchant derrière de telles attitudes que nous courons à notre perte à tous. Car la qualité de notre avenir commun dépend d'abord de notre capacité à relever, ensemble, les défis, à résoudre, ensemble, les problèmes.

Alors dans un contexte où aucun Etat n'est en mesure de faire face, seul, à certains défis qui ont pris une dimension planétaire, dans un contexte, aussi, où certains acteurs puissants et influents mettent en place leur propre gouvernance mondiale, nous n'avons d'autre choix que

de recourir à un multilatéralisme rénové, solidaire, inclusif, ouvert à toutes les nations, ouvert à tous les acteurs.

Et ce n'est qu'au sein des organisations internationales que peut s'incarner ce multilatéralisme, qu'il soit à dimension universelle, à dimension régionale, ou à dimension linguistique et culturelle comme l'illustre la Francophonie.

Nous avons besoin de toutes les énergies, de toutes les compétences, de toutes les bonnes volontés, à condition bien sûr que cette mise en commun des actions s'opère dans un esprit de renforcement mutuel, de complémentarité, de subsidiarité bien pensés.

Nous réalisons de plus en plus l'importance de remédier aux doublons, au manque de coordination, tant, entre nous, organisations internationales, qu'entre les organisations internationales et les acteurs non gouvernementaux. Car nos pays n'en ont que trop et trop longtemps pâti.

Ce n'est qu'ainsi que nous gagnerons en efficacité, que nous réaliserons des économies de moyens, que nous atteindrons les masses critiques susceptibles de nous permettre de faire face aux problèmes que nous sommes sommés de résoudre, urgemment.

Et je profite de ma présence aujourd'hui devant vous, les membres du Conseil exécutif, pour rappeler que le pouvoir, la capacité d'agir sur le terrain des organisations internationales dépend, d'abord, de l'importance et des moyens que les Etats leur accordent, au nom de la confiance qu'ils placent en elles.

Si les Etats sont sincèrement persuadés du caractère indispensable de ce multilatéralisme en action, comme le démontrent les mandats nouveaux qu'ils confient sans cesse aux organisations internationales, ils doivent aussi en tirer toutes les conséquences au niveau des budgets alloués à ces organisations dont ils sont membres.

Bien sûr, nous sommes tous conscients des difficultés budgétaires auxquels la plupart des pays sont confrontés.

Nous sommes tous conscients de la difficulté de convaincre les citoyennes et les citoyens de dégager des financements solidaires, de s'engager dans des interventions d'urgence au profit de populations en danger et en détresse, et ce, au moment où l'on impose à ces mêmes citoyennes et citoyens des politiques d'austérité.

Les organisations internationales le comprennent et jouent d'ailleurs un rôle majeur en faveur de l'éveil d'une conscience citoyenne planétaire, à travers des campagnes d'information, de sensibilisation, de mobilisation, d'alerte, rappelant sans cesse le caractère irréversible de notre interdépendance.

Dire et faire savoir que lorsque le virus Ebola tue au-delà de nos frontières, nous sommes tous concernés.

Que lorsque le terrorisme tue aussi, au-delà nos frontières, nous sommes tous concernés.

Que lorsque les crises et les conflits tuent au-delà de nos frontières, nous sommes tous concernés.

Que lorsque la pauvreté et la sous-alimentation tuent au-delà de nos frontières, nous sommes tous concernés.

Que lorsque l'environnement et la biodiversité sont saccagés au-delà nos frontières, nous sommes tous concernés.

Que lorsque des patrimoines culturels millénaires sont saccagés ou pillés au-delà nos frontières, nous sommes tous concernés.

Les organisations internationales ont aussi un rôle unique à jouer en matière d'élaboration et d'adoption de normes.

Ne sous-estimons pas l'importance des normes et des principes adoptés dans cette enceinte de l'Unesco, et plus largement dans l'enceinte des Nations unies. Elles ont permis, depuis 70 ans, de faire progresser les droits fondamentaux de plusieurs générations de femmes, d'hommes et d'enfants : droits politiques, économiques, culturels, sociaux. Elles ont permis, depuis 70 ans, de faire progresser la paix, la démocratie, le développement.

Ne sous-estimons pas, en ces temps de globalisation des problèmes et des solutions, la nécessité impérieuse de mettre en place un Etat de droit mondial, un ordre juridique mondial qui ne pourra s'élaborer qu'au sein des organisations internationales sur la base d'un dialogue inclusif, de la concertation et du consensus.

L'Unesco et la Francophonie, c'est aussi le partage d'une conception exigeante et ambitieuse du rôle de l'éducation.

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

Cette phrase, inscrite en préambule de l'acte constitutif de l'Unesco, la Francophonie pourrait la faire sienne, tant elle est convaincue, tant je suis convaincue, à titre personnel, que l'éducation constitue une force redoutable de construction massive face à ces forces de destruction aveugles que sont le fanatisme, l'obscurantisme, le terrorisme.

C'est par l'éducation que nous pourrions combattre et prévenir l'embrigadement des jeunes esprits par ces mouvements belligènes et mortifères, que nous pourrions combattre les discours haineux, les appels à la violence.

C'est par l'éducation, du niveau préscolaire à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle et technique, que nous pourrions combattre l'isolement, le désœuvrement, le désenchantement de la jeunesse en lui offrant des opportunités de formation et d'insertion professionnelle, en lui offrant des opportunités de créer et de développer des activités innovantes.

C'est par l'éducation, une éducation citoyenne que nous pourrions aider les jeunes à concrétiser, à structurer l'engagement spontané, la mobilisation toujours plus importante dont ils font preuve, en faveur de la démocratie, de l'Etat de droit, des droits et des libertés.

C'est par l'éducation que nous pourrions aider les pays les plus démunis à sortir de la pauvreté, les pays en émergence à accélérer leur essor.

Dans un monde qui compte près de trois milliards de jeunes de moins de 25 ans, soit la moitié de la population de la planète, notre objectif commun de l'éducation pour tous est devenu une urgence brûlante que nous ne pouvons plus nous permettre de remettre *sine die*, conférence après conférence, déclaration après déclaration.

L'éducation pour tous, oui ! Mais aussi l'éducation pour toutes !

L'Unesco et la Francophonie se rejoignent en effet dans leur volonté de combattre cette inégalité, cette injustice persistante entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, cette discrimination permanente à toutes les étapes de la vie des femmes : éducation, formation, vie professionnelle, accès aux responsabilités, à la représentation politique.

Toutes les études, toutes les statistiques le prouvent : si les femmes pouvaient exprimer pleinement leur potentiel, les revenus par habitant pourraient augmenter de façon considérable, et ce dans toutes les régions du monde.

Alors qu'attendons-nous pour éradiquer ces inégalités, ces injustices, ces discriminations ? Pourquoi tant de résistances ? De quoi avons-nous peur ?

L'Unesco et la Francophonie, c'est aussi une conception exigeante et ambitieuse du rôle de la science.

Une science qui ne soit plus le vecteur de progrès destructeurs de l'environnement, des ressources, des écosystèmes, de la biodiversité, de la vie même, mais une science mise au service de la résolution des défis économiques, sociaux, environnementaux, une science mise au service du développement durable de chaque pays, mais aussi de l'avenir durable de notre planète à travers une coopération scientifique internationale.

C'est cette conception éthique de la science que véhicule la Francophonie à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales de développement durable dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, en renforçant les capacités des professionnels, en appuyant la participation de ses pays membres aux négociations internationales, en publiant des guides, des revues spécialisées et des ouvrages scientifiques et techniques, en français, dans tous ces domaines.

Construire un développement durable, c'est construire la paix.

Nous savons les tensions, voire les conflits que génèrent et généreront de plus en plus la raréfaction de l'eau, de la nourriture, de l'énergie. Pourtant nous continuons à vivre, à produire, à consommer comme si de rien n'était.

Nous savons la progression et les effets à venir du changement climatique dont, une fois encore, les populations les plus vulnérables seront les premières victimes.

Dans ce contexte, la Conférence de Paris sur le climat, en décembre prochain, constituera le rendez-vous de la dernière chance, et nous devons tous nous accorder sur des engagements ambitieux et contraignants. Nous n'avons que trop tardé. La Francophonie, pour sa part, se mobilise déjà à la hauteur de l'enjeu.

L'Unesco et la Francophonie, c'est enfin une conception exigeante et ambitieuse du rôle de la culture.

Je voudrais saisir l'occasion de ma présence dans cette enceinte pour réaffirmer solennellement l'importance de continuer à lutter pour la préservation des patrimoines culturels, de la diversité culturelle.

Parce que la culture, la diversité des expressions culturelles, en ce début de XXIème siècle, plus qu'à aucune autre époque de notre histoire, sont devenues un enjeu politique majeur.

Parce que la culture ne se réduit pas à ses œuvres, à ses productions : elle est l'expression d'une histoire, de traits de civilisation, de choix politiques, économiques et sociaux.

Elle est l'expression d'une certaine conception de l'humain et de son environnement.

La culture, propre au génie de chaque peuple, est une manière de voir le monde, de dire le monde, d'être au monde dans son rapport avec les autres cultures.

Préserver la diversité culturelle en 2015, ce n'est donc pas seulement préserver la richesse du patrimoine de l'humanité, c'est aussi vouloir œuvrer en faveur de la démocratisation des relations internationales à travers la reconnaissance de l'égale dignité de toutes les cultures.

Nous devons donc en tirer toutes les conséquences en termes de réalisation du principe « un Etat une voix » qui doit être respecté, partout où s'élaborent les normes nouvelles, partout où se prennent les décisions qui engagent le devenir de toute la planète.

Nous devons aussi en tirer toutes les conséquences en termes de multilinguisme. Le droit de s'exprimer, de s'informer, de travailler, de négocier dans la langue de son choix, dans la langue que l'on maîtrise le mieux, est un droit fondamental. Un droit que les organisations internationales devraient être les premières à faire respecter.

Nous francophones, vous dirons toujours combien nous estimons essentiel que tous les documents, rapports et contenus produits par les Nations unies et par l'Unesco, comme par d'autres organisations où le français jouit du statut de langue officielle et de travail, soient systématiquement disponibles en français, aussi.

Je sais, Madame la Directrice générale, et Monsieur le Président du Conseil exécutif, combien vous êtes sensibles à l'enjeu du multilinguisme au sein de l'Unesco.

Je veux, aussi, saluer le rôle déterminant du Groupe des ambassadeurs francophones qui n'a de cesse, aussi, de le rappeler.

Préserver la diversité culturelle en 2015, c'est aussi vouloir œuvrer en faveur de la paix.

Parce que le refus de la diversité des expressions culturelles, est devenu, depuis la fin de la Guerre froide, un enjeu d'affrontements politiques, d'affrontements armés à l'intérieur même des nations.



Pour preuve : le patrimoine mondial n'est plus seulement l'objet des attaques de la nature et du temps, il est devenu la cible directe du terrorisme, du fanatisme, de la barbarie, de tous ceux qui refusent la différence.

La profanation, le saccage, à grands renforts d'images désolantes, voire douloureuses, des Bouddhas de Bamiyan en Afghanistan, du sanctuaire d'Al Askari en Irak, des mausolées de Tombouctou, des manuscrits de la bibliothèque Ahmed Baba, ne sont en rien un effet collatéral. Pas plus que la récente attaque du musée du Bardo à Tunis.

Ce sont là des attaques volontaires, ciblées, haineuses contre tout ce qui illustre précisément la diversité des cultures. C'est l'affirmation horrifiante du refus totalitaire de la différence, et plus grave encore du refus totalitaire de l'Autre dans sa différence.

Je pense à ces milliers de victimes innocentes du terrorisme, à toutes ces populations terrorisées, obligées de quitter leur foyer, leurs racines pour un ailleurs de fortune.

Je pense à ces centaines de lycéennes enlevées au Nigéria, à ces 130 élèves tués dans un attentat au Pakistan, à ces étudiantes et ces étudiants exécutés sur le campus de l'université de Garissa au Kenya. Je pense à ces journalistes assassinés. Et à tant d'autres.

Là encore, à travers ces victimes innocentes, c'est l'accès à l'éducation, c'est la liberté d'expression que l'on assassine.

Nous devons plus que jamais, en représailles, affirmer notre volonté de préserver cette diversité, de la protéger.

Partout où s'effondrent des statues, où brûlent des livres nous devons restaurer, si ce n'est la réplique, du moins la mémoire, l'image des trésors perdus.

Partout où s'effondrent des murs d'école, nous devons les reconstruire.

Partout où la liberté d'expression est attaquée, nous devons la défendre.

Nous ne sommes pas en présence d'un choc ou d'une guerre des civilisations, mais d'un combat entre deux projets de société à l'échelle du monde : l'un fondé sur la destruction, la régression, l'obscurantisme, la haine ; l'autre sur la construction, le progrès, l'esprit des Lumières, de toutes nos lumières, l'esprit de fraternité.

Ce dernier projet est partagé par des milliards d'individus dans le monde, quelle que soit leur culture, leur religion, la civilisation qui les a nourris.

C'est ce projet que nous devons, avec obstination, conviction, détermination, faire prospérer jour après jour, pour que se réalise, enfin, ce rêve d'un monde plus juste, plus libre, plus prospère, plus pacifique, qui a inspiré, il y a quelques décennies, les fondateurs de l'Unesco et de la Francophonie.